

Appel à propositions pour l'attribution de 76 emplacements commerciaux sur le domaine public
ANNEXE 2.1 - Liste des emplacements mis en concurrence

ARRONDI	C = création R = renouvellement V = vacant	N° PLAN	Adresse	Activité	Edicule ou murs fournis	Stand fixe ou non-fixe	Surface	Redevance annuelle Modalités	Tarif ou montant	Observations
2	V	02-008	Angle des rues Montorgueil et Montmartre	alimentaire		NON FIXE	4 m ²	Tarification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 2 : 3,05 euros	
2	V	02-002	3-5 boulevard des Capucines	alimentaire		FIXE	6 m ²	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	Zone de commercialité hors catégorie : 6,56 euros / m ² / j	Boulangerie, dépôt de pain, viennoiseries, cafés
2	R	02-003	17 boulevard des Capucines	mode, artisanat, artisanat d'art		NON FIXE	4 m ²	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	Zone de commercialité hors catégorie : 6,56 euros / m ² / j	
2	C	02-004	Rue Notre Dame de Bonne Nouvelle (le long du square Jacques Bidault)	fleurs		NON FIXE	linéaire : 3,5 m profondeur : 2 m	Tarification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 4 : 1,09 euros	Exploitation possible uniquement les vendredis, samedis et dimanches
2	C	02-005	Rue Notre Dame de Bonne Nouvelle (le long du square Jacques Bidault)	fleurs		NON FIXE	linéaire : 3,5 m profondeur : 2 m	Tarification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 4 : 1,09 euros	Exploitation possible uniquement les vendredis, samedis et dimanches
2	C	02-006	Rue Notre Dame de Bonne Nouvelle (le long du square Jacques Bidault)	fleurs		NON FIXE	linéaire : 3,5 m profondeur : 2 m	Tarification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 4 : 1,09 euros	Exploitation possible uniquement les vendredis, samedis et dimanches
2	C	02-007	Rue Notre Dame de Bonne Nouvelle (le long du square Jacques Bidault)	fleurs		NON FIXE	linéaire : 3,5 m profondeur : 2 m	Tarification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 4 : 1,09 euros	Exploitation possible uniquement les vendredis, samedis et dimanches
4	R	04-003	Quais de Seine Square de l'Hôtel de Ville	alimentaire		NON FIXE	4 m ²	Tarification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 3 : 1,75 euros	
6	R	06-001	Place Henri Mondor Métro Odéon	alimentaire		FIXE NON FIXE	9 m ²	Tarification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 2 : 3,05 euros	
7	R	07-021	Quai d'Orsay Côté Pont des Invalides	alimentaire		NON FIXE	5 m ²	Tarification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 3 : 1,75 euros	
8	R	08-016	Square Marigny	manège enfantin		FIXE	8 m de diamètre	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	1 200,00 euros	
8	V	08-019	Sortie du métro Madeleine	alimentaire		FIXE	8 m ²	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	Zone de commercialité catégorie 1 : 5,03 euros / m ² / j	
8	R	08-015	Parc Monceau	théâtre de marionnettes	X	FIXE	55 m ²	Tarification au mètre carré par an	3,53 euros / m ² / an	
8	R	08-011	Parc Monceau	alimentaire et ludique	X	FIXE	37 m ² (kiosque) et 20 m ² (cave)	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	29 500,00 euros / an	chalet
9	R	09-004	23 boulevard Haussmann	mode, artisanat, artisanat d'art		NON FIXE	4 m ²	Tarification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 2 : 3,05 euros	
10	I	10-007	Place de la République	manège carrousel + sécurisation		FIXE	11 m de diamètre	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	2 800,00 euros / an	
10	C	10-008	Place Jan Karski	alimentaire		NON FIXE	3,5 mètres de façade x 1,5 mètres de profondeur	Tarification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 3 : 1,75 euros	Alimentation bio et locale Emplacement temporaire durant la durée des travaux Exploitation 1 à 2 fois par semaine
10	C	10-009	Place Jan Karski	alimentaire		NON FIXE	3,5 mètres de façade x 1,5 mètres de profondeur	Tarification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 3 : 1,75 euros	Alimentation bio et locale Emplacement temporaire durant la durée des travaux Exploitation 1 à 2 fois par semaine
11	R	11-004	25-27 rue de la Roquette	fleurs		NON FIXE	12 m ²	Tarification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 2 : 3,05 euros	Implantation obligatoire selon plan joint
11 20	R	11-003	face au 79 boulevard de Belleville face au 132 boulevard Belleville	alimentaire		FIXE	12 m ²	Tarification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 3 : 1,75 euros	
12	I	12-013	Angle des rues Truffaut et Ambroisie	ludique		FIXE	3,80 m x 6,50 m	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	2 000,00 euros / an	
12	R	12-022	Bois de Vincennes Plateau St Mandé Avenue Anna Politovskaia	manège enfantin		FIXE	8 m de diamètre + 6 m x 6 m	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	8 250,00 euros / an	2 manèges enfantins

Appel à propositions pour l'attribution de 76 emplacements commerciaux sur le domaine public
ANNEXE 2.1 - Liste des emplacements mis en concurrence

ARRONDI	C = création R = renouvellement V = vacant	N° PLAN	Adresse	Activité	Edicule ou murs fournis	Stand fixe ou non-fixe	Surface	Redevance annuelle Modalités	Tarif ou montant	Observations
12	R	12-007	Bois de Vincennes Lac des Minimes	alimentaire	X	FIXE	1 chalet de 29,75 m ² + Terrasse de 30 m ²	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	11 150,00 euros / an	chalet
12	R	12-011	Bois de Vincennes Route de la ceinture du lac Daumesnil	alimentaire	X	FIXE	1 chalet de 16 m ² + Terrasse de 16 m ²	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	10 905,00 euros / an	chalet
12	R	12-026	Bois de Vincennes Lac Daumesnil	location de barques		FIXE	Embarcadère de 251 m + local de 14 m ²	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	34 000,00 euros / an	
12	R	12-028	Bois de Vincennes Lac des Minimes	location de barques		FIXE	Embarcadère de 40 m + local de 7,31 m ²	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	2 200,00 euros / an	
12	R	12-029	Bois de Vincennes Lac Daumesnil	vente de ballons		NON FIXE	4 m ²	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	3 200,00 euros / an	
12	V	12-025	Bois de Vincennes Route de la ceinture du lac Daumesnil	location de cycles		NON FIXE	Non définie	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	2 307,00 euros / an	Camionnette ou remorque Stationnement dans le bois autorisé aux heures d'ouverture uniquement
13	C	13-003	Square René Le Gall	manège enfantin		FIXE	5 m de diamètre	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	1 500,00 euros / an	Exploitation possible à partir de juin 2024 uniquement en raison de travaux
13	R	13-006	Parc de Choisy	manège enfantin		FIXE	10 m de diamètre	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	4 000,00 euros / an	
13	V	13-002	Square René Le Gall	alimentaire	X	FIXE	17 m ² + terrasse de 10 m ²	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	6 000,00 euros / an	Exploitation possible à partir de juin 2024 uniquement en raison de travaux
14	R	14-015	65 avenue du Général Leclerc	alimentaire		FIXE	8 m ²	Tarification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 2 : 3,05 euros	
14	R	14-011	Angle avenue Marc Sangnier et Georges Lafenestre	alimentaire		FIXE	16 m ²	Tarification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 4 : 1,09 euros	
14	R	14-002	Parc Montsouris	alimentaire	X	FIXE	1 chalet de 9 m ² 1 chalet de 16 m ² avec terrasse de 30 m ²	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	30 000,00 euros / an	2 chalets alimentaire " La Souris verte" et "la Bonbonnière"
14	V	14-014	Angle avenue Reille et rue Nansouty devant le parc Montsouris	vente de ballons		NON FIXE	2 m ²	Tarification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 4 : 1,09 euros	
14	C	14-026	Dalle Garamond (fiche située entre le pont ferré et le jardin marly)	activité hybride	X	FIXE	4 à 6 m ²	Tarification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 4 : 1,09 euros	Réparation de vélos, vente de café...
14	C	14-027	Dalle Garamond (fiche située entre le pont ferré et le jardin marly)	activité hybride	X	FIXE	4 à 6 m ²	Tarification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 4 : 1,09 euros	Réparation de vélos, vente de café...
14	C	14-023	2 place de Moro-Giafferi	alimentaire		NON FIXE	6 m ² (larg max : 3 m / prof max : 2 m)	Tarification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 3 : 1,75 euros	
14	V	14-005	48 avenue du Général Leclerc	alimentaire		FIXE NON FIXE	12 m ²	Tarification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 2 : 3,05 euros	
15	R	15-011	Place Raoul Dautry	alimentaire		FIXE	16 m ²	Tarification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 2 : 3,05 euros	
15	R	15-001	Place Charles-Michels	manège enfantin		FIXE	8 m de diamètre + caisse	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	2 000,00 euros / an	
15	R	15-010	Parc Georges Brassens	activité hybride		FIXE	manège de 8 m de diamètre balançoires de 22 m x 5 m	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	2 676,00 euros / an	manège, balançoires, confiserie
15	C	15-024	Square Yvette Chauviré à l'entrée à droite côté rue du Commerce	manège enfantin		FIXE	5 m de diamètre	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	1 500,00 euros / an	
15	R	15-009	Square Saint Lambert	activité hybride		FIXE	manège de 8 m de diamètre + confiserie 2 m x 2,5 m + caisse	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	3 300,00 euros / an	manège, barbe à papa, glace

Appel à propositions pour l'attribution de 76 emplacements commerciaux sur le domaine public
ANNEXE 2.1 - Liste des emplacements mis en concurrence

ARRONDI	C = création R = renouvellement V = vacant	N° PLAN	Adresse	Activité	Edicule ou murs fournis	Stand fixe ou non-fixe	Surface	Redevance annuelle Modalités	Tarif ou montant	Observations
15	R	15-006	Square Saint Lambert	alimentaire	X	FIXE	16 m ² + terrasse de 8 m ²	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	1 200,00 euros / an	chalet
16	R	16-014	Bois de Boulogne - Butte Mortemart et Hippodrome	alimentaire	X	FIXE	2 chalets (50,55 m ²) et 2 terrasses (120 m ²)	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	42 800,00 euros / an	
16	R	16-013	Bois de Boulogne - Mare St-James et champ d'entraînement Bagatelle	alimentaire	X	FIXE	2 chalets (50,55 m ²) et 2 terrasses (120 m ²)	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	55 800,00 euros / an	
16	R	16-012	Bois de Boulogne Porte Dauphine et lac inférieur	alimentaire	X	FIXE	2 chalets (50,55 m ²) et 2 terrasses (124 m ²)	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	20 900,00 euros	
17	R	17-014	Sortie du métro Villiers	alimentaire		NON FIXE	4 m ²	Tarifification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 3 : 1,75 euros	Possibilité de vente de fruits et légumes
17	C	17-024	Sortie du métro Villiers	alimentaire		NON FIXE	3 m ²	Tarifification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 3 : 1,75 euros	cafés-snack
17	C	17-025	Métro Ternes	confiserie		NON FIXE	3 m ²	Tarifification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 3 : 1,75 euros	
17	C	17-026	Métro Ternes	non alimentaire		NON FIXE	3 m x 1,5 m	Tarifification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 3 : 1,75 euros	
17	C	17-027	Métro Rome	alimentaire		FIXE	9 m ² 3 m x 3 m maxi	Tarifification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 3 : 1,75 euros	Possibilité de vente de fruits et légumes Attention : la présence d'ouvrages d'art RATP impose un poids maximal de 450 kg/m². Au-delà, une dalle de répartition est obligatoire
17	C	17-028	Métro Place de Clichy (côté 17ème)	alimentaire		NON FIXE	8 m ² 4 m x 2 m maxi	Tarifification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 2 : 3,05 euros	Possibilité de vente de fruits et légumes
17	C	17-010	2 rue Poncelet	produits d'apiculture		NON FIXE	6 m ²	Tarifification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 2 : 3,05 euros	
17	R	17-008	Sortie Metro Guy Moquet	alimentaire		NON FIXE	4 m ²	Tarifification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 3 : 1,75 euros	Possibilité de vente de fruits et légumes
17	R	17-011	Square des Batignolles	manège enfantin		FIXE	6,6 m de diamètre	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	2 039,00 euros / an	
17	R	17-006	Angle de l'avenue des Ternes et de la rue Poncelet	mode, artisanat, artisanat d'art		NON FIXE	4 m ²	Tarifification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 2 : 3,05 euros	
17	R	17-007	33 avenue des Ternes	mode, artisanat, artisanat d'art		NON FIXE	4 m ²	Tarifification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 2 : 3,05 euros	
17	C	17-030	Place Françoise Dorin	fleurs		FIXE	157 m ²	Tarifification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 4 : 1,09 euros	
17	R	17-002	Square des Epinettes	activité hybride	X	Fixe	chalet (4 m ²) balançoires (28 m ²)	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	1 000,00 euros / an	alimentaire et ludique
18	R	18-010	Métro Blanche	souvenirs		NON FIXE	4 m ²	Tarifification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 2 : 3,05 euros	
18	R	18-018	Square Louise Michel	manège carrousel		FIXE	10 m de diamètre	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	8 000,00 euros / an	
18	R	18-021	Square Louise Michel	mode, artisanat, artisanat d'art		FIXE	16 m ²	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	10 000,00 euros / an	
18	R	18-019	Métro Anvers	services touristiques		FIXE	20 m ²	Tarifification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 2 : 3,05 euros	
18	R	18-011	Place Suzanne Valadon	alimentaire		FIXE	8 m ²	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	Zone de commercialité hors catégorie : 6,56 euros / m ² / j	

Appel à propositions pour l'attribution de 76 emplacements commerciaux sur le domaine public
ANNEXE 2.1 - Liste des emplacements mis en concurrence

ARRONDI	C = création R = renouvellement V = vacant	N° PLAN	Adresse	Activité	Edicule ou murs fournis	Stand fixe ou non-fixe	Surface	Redevance annuelle Modalités	Tarif ou montant	Observations
18	R	18-014	142 boulevard de Clichy	alimentaire animation associative		FIXE	12,5 m ²	Tarification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 2 : 3,05 euros	
18	V	18-007	Place de Torcy	manège + caisse		FIXE	8m de diamètre + caisse de 3 m x 2,5 m	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	2 000,00 euros / an	
18	C	18-022	Place de Torcy	alimentaire		FIXE	6 m ²	Tarification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 4 : 1,09 euros	
18	R	18-002	Jardin Eole	alimentaire	X	FIXE	chalet de 22 m ² aire de stockage de 13 m ² terrasse de 58 m ²	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	750,00 euros / an	chalet de la course
18	I	18-023	Place de la Chapelle	alimentaire		NON FIXE	6 m ²	Tarification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 3 : 1,75 euros	
19	R	19-007	Parc des Buttes Chaumont route circulaire du lac	alimentaire		FIXE	20 m ²	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	7 900,00 euros / an	
19	R	19-012	Parc des Buttes Chaumont	balançoires		FIXE	25 m ²	Montant à proposer par le candidat sur la base du tarif ou du montant indiqué	750,00 euros / an	
20	R	20-004	3-5 Cours de Vincennes	alimentaire		NON FIXE	4 m ²	Tarification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 2 : 3,05 euros	
20	V	20-003	Porte des Lilas	alimentaire		FIXE	12 m ²	Tarification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 4 : 1,09 euros	
20	V	20-008	Place du Guignier	activité hybride	X	FIXE	local : 14 m ² sous-sol : 12 m ²	Tarification au mètre carré par jour	Zone de commercialité catégorie 4 : 1,09 euros	activités économiques et solidaires